

Décision Générale colonial

Décision n° 901 du 11 août 1947 :

n° 901

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 11 août 1947
Numéro JO n° 8 du 31/08/1947	Date du numéro 31 août 1947

TEXTE INTÉGRAL

M. P. Maril est désigné comme représentant de la Chambre de commerce au sein de la commission des prix, en remplacement de M. Dietrich. M. Pierre Tongas est désigné comme représentant des commerçants européens au sein de la commission des prix, en remplacement de M. Malhame.